

Réserve Naturelle Baie de Saint-Brieuc

Au sommaire : Actualités



- ▶ Zone de protection... renforcée
- ▶ Une nouvelle garde-technicienne
- ▶ Rencontre sur la réserve
- ▶ Rapport d'activités

Dossier thématique Les Aires Marines Protégées

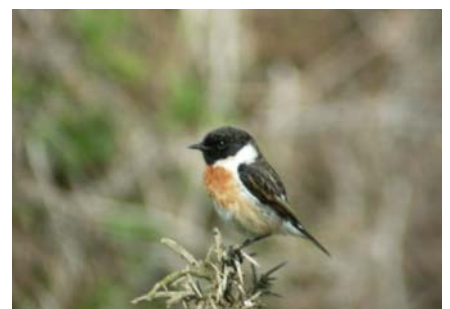
Les rubriques :

Vu et à voir

Zoom : *Le tarier pâtre*

Découvrir : *Le festival Natur'Armor*

Le tarier pâtre est une espèce sédentaire en Bretagne. On peut l'observer régulièrement à Pissoison (Hillion) ou sur les falaises de Morieux.





Zone de protection... renforcée

Site d'intérêt écologique majeur, les prés salés jouent un rôle essentiel dans la production piscicole, comme reposoir pour les oiseaux ou comme zone de nidification. C'est pour cela que ce site a été classé depuis la création de la réserve naturelle en 1998, en zone de protection renforcée qui en interdit l'accès.

Or les traces de piétinement de la végétation et les infractions observées lors des tournées de surveillance montrent une fréquentation régulière du site entraînant une dégradation de la végétation et un dérangement de l'avifaune.

Afin d'éviter ce genre d'incidents, les gestionnaires de la réserve naturelle, en collaboration

avec les services techniques de Langueux, ont installé des barrières qui ferment ces accès, afin de dissuader les visiteurs de la baie de Saint Briec de pénétrer sur les prés salés d'Yffiniac.



Une nouvelle garde-technicienne

Elodie Roubichou est arrivée en octobre pour prendre le poste de garde-technicienne de la réserve naturelle. Elle a pour mission d'assurer la surveillance et l'information du public, le suivi des travaux et des infrastructures. Elle participe aux suivis naturalistes et aux programmes d'études et de recherche menés sur la baie de Saint-Briec.



Rencontre sur la réserve

Afin de sensibiliser les visiteurs à la fragilité du patrimoine naturel de la réserve et de les informer sur sa réglementation, la garde technicienne est, depuis cet hiver, régulièrement présente sur les sites les plus fréquentés (Bourrière, Bon Abri, Pisseison...) et se tient à la disposition du public. Les visiteurs peuvent observer les oiseaux à la longue-vue et poser des questions sur la réserve. Il ne s'agit pas d'une animation de découverte, mais d'une rencontre et d'une discussion sur la baie. L'objectif est de faire passer un message fort sur l'existence de ce site protégé nationalement, de sa réglementation et des comportements à adopter afin de participer à la préservation de ce milieu remarquable.



Rapport d'activités

Le comité consultatif de la réserve naturelle, qui s'est réuni le 30 novembre 2006, a validé le rapport d'activités couvrant la période d'octobre 2005 à septembre 2006. Ce document fait un bilan des actions menées par les gestionnaires de la réserve naturelle. Le rapport 2005-2006 ainsi que les précédents sont disponibles sur le site internet ou sur demande.

En savoir  : rapport téléchargeable sur le site de la réserve naturelle
<http://www.reservebaiedesaintbriec.com> (rubrique "gérer", page "documentation et biblio")



Le dossier thématique :



Les Aires Marines Protégées

*D*urant des siècles l'homme a cru que les océans étaient une ressource inépuisable à même de nous nourrir et d'absorber nos déchets sans discontinuer. Mais depuis 50 ans, les scientifiques ont montré que nous mettons la vie marine en péril par les pêches abusives, les pollutions, la transformation des côtes, le développement des agglomérations urbaines et industrielles... En 1992, le concept des Aires Marines Protégées est créé par les Nations Unies afin de stopper la perte de biodiversité marine. En 2006, la France a inauguré une agence qui coordonne le réseau des Aires Marines Protégées dont fait partie la baie de Saint-Brieuc.

Dossier thématique



Le milieu marin couvre 70% de notre planète. Il est le support ou la ressource de nombreuses activités économiques et abrite un potentiel encore largement inconnu et inexploité de la biodiversité. Les zones littorales concentrent de surcroît une part importante de la population mondiale et elles remplissent des fonctions récréatives pour un public encore plus large. Ces rôles économiques et sociaux sont dépendants du bon état de santé et de conservation du milieu marin, qui paraît essentiel à protéger, ce que s'attache à faire le réseau des aires marines protégées.

Les aires marines protégées ("marine protected areas") sont des zones exclusivement ou majoritairement marines où des mesures particulières de gestion sont mises en œuvre dans un objectif de protection de milieu marin.

Elles ciblent des espaces délimités en fonction de l'intérêt du patrimoine naturel (espèces ou habitats remarquables), de l'importance des fonctions écologiques (frayères, nurseries, zones de forte productivité, étapes migratoires...) et de la nature des usages (pêche, aquaculture, loisirs, tourisme, ...). Elles associent un objectif de protection de la nature à un objectif d'utilisation durable.

Les aires marines protégées ne doivent en aucun cas être comprises comme des parcelles de nature mises sous cloche mais comme des outils au service de gestion durable des océans et des espaces littoraux.

Leur objectif n'est donc pas d'interdire les activités économiques, notamment les professionnels de la pêche et de la plaisance mais de parvenir à un accord en faveur d'une gestion durable des stocks halieutiques afin que les pêcheurs parviennent à maintenir leur activité dans la durée.

Les aires marines protégées permettent de :

- ▶ protéger les milieux sensibles et les espèces menacées dont beaucoup restent à ce jour largement méconnues ;
- ▶ accroître la productivité des lieux de pêche en protégeant les lieux de pêche favorables à la reproduction et l'alimentation des poissons ;
- ▶ réguler les différents usages de la mer.

Elles doivent s'accompagner de moyens humains et matériels suffisants afin de répondre de manière efficace à leurs missions de gestion et de conservation, soit concrètement sur le terrain la réglementation des activités, la réduction des sources de pollution, la surveillance, l'accueil et l'information du public...



A l'heure actuelle on compte 1000 aires marines protégées dans le monde soit 2% de la surface des océans. Les spécialistes et organismes internationaux s'accordent à dire qu'il faudrait protéger 10 à 15% des océans afin d'assurer leur conservation pour les générations futures.



En France, une agence des aires marines protégées

La France, avec sous sa juridiction plus 11 millions de kilomètres carrés de surface marine, constitue la deuxième zone maritime du monde. Elle est donc particulièrement concernée par ces enjeux de protection.

A la demande de la Commission Européenne, la France vient de se doter d'une agence, afin de participer à la constitution et à la gestion des Aires Marines Protégées décidées au niveau international.

Créé en avril 2006, cet établissement public national à caractère administratif coordonne la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection de la biodiversité marine. Le but de l'agence n'est pas la protection en soi. Il projette de conserver un milieu marin productif et accueillant à de multiples activités, en associant une très grande diversité d'acteurs de la mer :

- la pêche ;*
- la conchyliculture ;*
- la navigation de plaisance et les sports nautiques ;*
- l'exploitation des ressources minérales ;*
- le transport maritime ;*
- et la protection de la nature.*

Relais entre l'Etat et les sites protégés, l'agence définit et assure l'animation du réseau des aires marines protégées nationales. Elle peut se voir aussi gérer elle-même une aire marine protégée et susciter d'autres projets de protection afin de constituer un réseau cohérent. Enfin, elle fournit les moyens en fonctionnement aux différents parcs naturels marins, nouvel outil de protection de la nature, à l'image du futur parc naturel marin de la mer d'Iroise.

L'agence contribue aussi à la mise en œuvre de la politique française dénommée "Plan d'action Mer" qui prévoit la création d'une dizaine de parcs naturels marins d'ici 2012, et de mettre en œuvre Natura 2000 en mer.



L'agence des aires marines protégées est appelée à devenir un acteur incontournable de l'aménagement de l'espace maritime français et du développement durable en mer. Elle devrait renforcer également le potentiel français dans les négociations internationales sur la mer.



Un réseau d'échange

Depuis 2001, un réseau d'échange technique des aires marines protégées françaises a été mis en place. Constitué de partenaires intéressés (gestionnaires des sites protégés, institutions régionales, universitaires, associations,...), son objectif est de favoriser l'échange et la valorisation d'expériences entre les sites naturels, de capitaliser les informations au travers de rencontres, de forum de discussions sur internet, de publications, etc. Les thèmes abordés sont la sécurité en mer, les usages du milieu, la gestion des sites...

Le réseau des Aires Marines protégées en France :

- ▶ Parcs nationaux
- ▶ Réserves naturelles
- ▶ Sites Natura 2000
- ▶ Arrêtés de protection de biotopes
- ▶ Parcs naturels marins
- ▶ Parties maritimes du domaine du conservatoire du littoral

A partir de 2007, ce réseau sera pris en charge et animé par l'agence nationale nouvellement créée.

Un exemple d'aire marine protégée : La Baie de Saint-Brieuc

Enjeux identifiés :

Zone d'intérêt international comme site d'hivernage de 40 000 oiseaux

Usages problématiques du milieu :

Compte tenu de la proximité de l'agglomération de Saint-Brieuc, ce vaste estran est très fréquenté pour une multitude d'activités humaines. Leurs effets cumulés dans le temps et dans l'espace provoquent des dérangements importants de l'avifaune. A ceci s'ajoutent des problèmes de pollutions.

Existence de pratiques locales/traditionnelles :

Pêche à pied, mytiliculture, activités sportives : équitation, nautisme, sports de plage...

Expériences acquises, études en cours, pratiques valorisables :

Etudes et suivis des peuplements benthiques intertidaux

Gestion intégrée des ressources avec les Affaires Maritimes (gestion du gisement de coques)

Etudes sur l'importance du fond de baie dans la production piscicole

Etudes sur l'évaluation des inter-relations entre l'avifaune et les peuplements

Suivi du peuplement ornithologique

Suivi et gestion de la fréquentation

Développement de produits et supports de communication

Education à l'environnement

Perspectives :

Gestion intégrée de la zone côtière

Gestion des usages et activités humaines

Application des réglementations

Etude et suivis des impacts des pollutions sur les écosystèmes

Sites à consulter :

<http://www.airesmarines.org>

<http://natura2000.environnement.gouv.fr>

<http://www.parc-marin-iroise.gouv.f>



Le festival **Natur'Armor**

VivArmor Nature organise la deuxième édition du Festival

Natur'Armor les 26, 27 et 28 janvier 2007

au Centre des Congrès Equinoxe à Saint-Brieuc.

Au Programme....

Expositions nature : Faune et flore bretonnes, coquillages de la baie, oiseaux du bocage, champignons, vie des papillons...
Activités ludiques pour petits et grands : Activités de découverte pour en savoir plus sur le patrimoine naturel
Salon d'art animalier : Plusieurs artistes, peintres ou sculpteurs, viendront présenter leurs créations
Expositions de photos nature : Rencontre avec des photographes spécialisés dans la photo animalière
Rencontres avec les acteurs de la protection de la nature : Associations, organismes ou collectivités agissant pour la préservation de la biodiversité en Bretagne
Visite de l'unité mobile de soins : La Ligue pour la Protection des Oiseaux présentera son unité mobile de soins aux oiseaux victimes de marée noire.

Des sorties gratuites de découverte de la nature :

Samedi 27 : la forêt en hiver guidé par Aymar de Gésincourt, vous pourrez au cours d'une balade découvrir et observer la vie de la forêt en hiver et ainsi repérer traces et empreintes laissant présager de la présence de nombreux animaux.

Rendez-vous à 10 h à l'église de Plainel.

Dimanche 28 : les oiseaux de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc Animée par le Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor et l'équipe de la réserve naturelle, cette sortie vous permettra de découvrir les nombreuses espèces d'oiseaux qui fréquentent la baie en hiver. *Rendez-vous à 10h30 à la mairie d'Hillion.*

Ateliers nature :

Dimanche 28 à 10h : comment créer un refuge à papillons ? par Claude Alliot et Jérémie Allain de VivArmor Nature.

Dimanche 28 à 11h : de la cueillette à l'assiette, comment cuisiner les plantes sauvages par Alexandre Lerede

Conférences tous publics

Samedi 27 à 14h00 : Amphibiens et reptiles, mythes et réalités, par Bernard Le Garff

Samedi 27 à 15h30 : Des orchidées sauvages en Bretagne, par Brigitte Lorella

Samedi 27 à 17h00 : Le castor de Nantes à Brest, par Franck Simmonet et Xavier Grémillet

Dimanche 28 à 14h00 : Pourquoi j'aime les goélands ? par Yvon Le Gars, cinéaste

Dimanche 28 à 15h30 : La vie secrète des champignons, par Michèle Magné

Dimanche 28 à 17h00 : Images surprenantes de chauves-souris, par Gwenaél Guillouzoic

Soirées débat

Vendredi 26 à 20h30 : le jardinage écologique

Cette soirée débutera par la projection du film Guerre et paix dans le potager de Jean-Yves Collet et sera suivie d'un débat animé par Philippe Aublanc propriétaire du jardin où ce film a été tourné.

Samedi 27 à 20h30 : L'homme dans la biodiversité, ou un éléphant dans un jeu de quilles

Conférence sur la place de l'homme dans la nature animée par Robert Barbault (Muséum National d'Histoire Naturelle).

Tarifs : 2€ la journée de 10 h à 18 h (gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans)
5€ pour les films et conférences à 20h30 (gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans)

Renseignements : VivArmor Nature au 02 96 33 10 57 de 9 h à 13 h du lundi au vendredi.

Conception et réalisation de la lettre :

Elodie Roubichou & Alain Ponsero

Relecture :

CABRI- DACV-Christophe Boscher

Impression :

CABRI

Crédits photographiques :

Alain Ponsero, Jérémie Allain, Elodie Roubichou

Abonnement :

vous pouvez recevoir gratuitement, tous les deux mois, la lettre d'information gratuite de la Réserve Naturelle sur simple demande, soit par mail, soit par courrier.



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Réserve Naturelle

site de l'étoile

22120 Hillion

Téléphone : 02.96.32.31.40

Télécopie : 02.96.32.31.42

Site: <http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com>

E-mail : reservenaturelle@cabri22.com



CABRI

3 place de la résistance

BP 4402

22044 St-Brieuc

Téléphone : 02 96 77 20 00

Télécopie : 02 96 77 20 01

Site : <http://www.cabri22.com>

E-mail : accueil@cabri22.com



VivArmor Nature

10 Boulevard Sévigné

22000 St-Brieuc

Téléphone/fax : 02 96 33 10 57

Site : <http://asso.wanadoo.fr/vivarmor>

E-mail : vivarmor@wanadoo.fr